



## COMMISSION ARBITRES

MARDI 28 FEVRIER 2023 à 18h30

### Procès-Verbal N°595

**Président :** SABATINO Joseph

**Présents :** KODJADJANIAN Jean-Marie, LALO Aboubakar, CARRETERO Christophe, VAGNEUX, Luc, TREVISSAN Ludovic, THEVENIN Cyril, DETHOOR Sylvain, FARKAS Léo, CUSANNO Stephane, AKYUREK Mustafa, YUKSEL Ferdinand, CHARLES Jacques

#### **RAPPEL AUX ARBITRES**

Il nous a été donné de constater que les désignateurs reçoivent un très grand nombre d'appels téléphoniques pour des motifs divers et souvent hors-délais. Pour pouvoir satisfaire rapidement ces requêtes et devant la charge qui leur incombe chaque semaine, il est demandé aux arbitres de privilégier surtout les messageries SMS ou de laisser des messages aux désignateurs.

#### **RAPPEL : INFORMATIONS AUX JEUNES ARBITRES ET A LEUR CLUB**

**Vu le nombre important de jeunes arbitres sans moyens de locomotion personnels, il est rappelé que ceux-ci doivent être pris en charge par leurs parents ou par leurs dirigeants de club pour pouvoir être transportés aux matchs. A noter que tous les arbitres ne peuvent être tous désignés dans l'agglomération grenobloise.**

#### **INFORMATIONS :**

Toutes communications et desideratas avec les désignateurs ou membres de la commission doivent obligatoirement faire l'objet d'un mail adressé à la CDA : [arbitres@isere.fff.fr](mailto:arbitres@isere.fff.fr)

Les délégués de chaque club doivent être obligatoirement saisis avant le match sur la FMI.

## RAPPEL : REÇUS D'INDEMNITES D'ARBITRAGE

A PARTIR DU 15 JANVIER 2023.

Seuls les reçus « officiels » et remplis correctement doivent être utilisés et présentés aux clubs pour le paiement de l'arbitre avec le kilométrage indiqué sur votre désignation. Cette distance est calculée suivant les indications du guide MICHELIN (par la voie la plus rapide).

Les reçus officiels sont téléchargeables sur notre site : rubrique **ARBITRAGE**, puis **DOCS ARBITRES**, puis **INDEMNITES** et **FRAIS**, puis « **REÇU FRAIS ARBITRE** ».

**Si non présentation d'un reçu officiel, le club pourra refuser de régler l'arbitre sur place et le paiement se fera en différé sur le compte du club à la réception du reçu en bonne et due forme envoyé au district.**

## OBSERVATIONS ( rappel )

Les noms des observateurs n'apparaîtront plus dans les désignations des arbitres. Les contrôles se feront donc en mode inopinée durant cette saison 2022-2023.

La CDA renouvelle une fois de plus sa confiance à son pôle observation.

## TUTORATS

Responsable des tutorats : Luc VAGNEUX (merci de le mettre en ampliation)

Recapitulatif Tutorats Reçus :

- BESSAOUD Amar sur DERUDAS EWAN 3/4
- CORNU Royald : sur HAMMEDI Ahmed 2/4
- ROUSSILLON Alain sur BOUSROUDEN Rami 4/4
- JALLAMION Olivier sur Montana Dylan 1/4
- FERNANDES Carlos sur DE BONNEFOY Celia 3/4 4/4
- DOUSSON Thomas sur DELHAUME Elodie 1/4

## RAPPEL AUX ARBITRES DE LIGUE :

Les arbitres de ligue sont tenus d'effectuer **2 observations** sur un arbitre de district pour la CDA. Merci de prendre contact avec le responsable Observateurs DETHOOR Sylvain pour vos disponibilités.

## DESIGNATEURS :

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 – Assistants	07 85 98 74 44	<a href="mailto:designation.isere@gmail.com">designation.isere@gmail.com</a>
	<b>MASCULINS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• D3-D4- D5 –</li><li>• U18 R1AA,</li></ul>	06 17 14 62 03	<a href="mailto:yuksel.ferdinand@gmail.com">yuksel.ferdinand@gmail.com</a>

<b>YUKSEL</b> Ferdinand	<ul style="list-style-type: none"> <li>• U18 R2–</li> <li>• U16 R2,</li> <li>• U15 R1,</li> <li>• U15 R2,</li> <li>• U14 R1,</li> <li>• U14 R2</li> </ul> <p><b>FEMININES</b> Seniors</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• R1F, R2F,</li> <li>• U18 R1F, R2F,</li> <li>• U18 F à 11 interdistricts,</li> <li>• U19F National AA</li> </ul>		
<b>CUSANNO</b> Stéphane	U17 District	06 46 41 36 44	<a href="mailto:designateursjeunesarbitres38@hotmail.com">designateursjeunesarbitres38@hotmail.com</a>
<b>THEVENIN</b> Cyril	U15 District	06 07 23 89 63	<a href="mailto:designation38.u15@gmail.com">designation38.u15@gmail.com</a>
<b>AKYUREK</b> Mustafa	Foot entreprise, Futsal, U20 district .	06 58 92 79 30	<a href="mailto:Mustaky38@yahoo.fr">Mustaky38@yahoo.fr</a>

## COURRIERS CLUBS

**ST SIMEON BRESSIEUX** : Lu et noté. Transmis au désignateur

### Absences d'arbitres :

**U14 R1 OC EYBENS / FC ECHIROLLES (DE CARVALHO Georges)** : Transmis au responsable pour enquête.

**D4 : VILLEFONTAINE / TURC VERPILLERE** : AREGUIAN Pascal (Absence suite à blessure)

### Demande d'Arbitres :

**12 Mars 2023** : ST GEOIRE VALDAINE / VIRIEU VALONDRAS. Noté. Satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos possibilités.

**19 Mars 2023** : GUC FOOT FEMININ / DOMENE : Pris en note. Satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos possibilités.

## COURRIERS ARBITRES

**OEUVRARD Louis** : Indisponibilité jusqu'à la fin de saison. Bon rétablissement.

**GUILLOT Farah** : Suite à votre souhait d'arrêter l'arbitrage en fin de saison, le Président et le secrétaire de la CDA vous recevra pour faire le point.

**ATTENTION**  
**LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**  
**L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.